

Livre des Nombres

Livre des Nombres

Le livre des nombres est le quatrième livre du Pentateuque (torah). Son nom en hébreu Bamidbar signifie « désert ».

Nb 1,1 Dans le désert du Sinäi, le SEIGNEUR parla à Moïse dans la tente de la rencontre ; c'était le premier jour du deuxième mois, la deuxième année après leur sortie du pays d'Egypte..

Son nom vient de la Septante « arithmoi » (arithmétique).

Le livre

- insiste sur les recensements (il s'agit de compter pour chaque tribu le nombre d'hommes capables de combattre),
- donne des instructions pour organiser le quotidien après la sortie d'Egypte.

C'est une sorte de carnet de voyage à travers le désert jusqu'à l'entrée en Terre Promise.

HAMMOURABI

Roi de BABYLONE - Unifie la Basse-Mésopotamie
- Code d'HAMMOURABI

ORIGINE des HITTITES

SARGON 1^{er}

Empereur Assyrien

PATRIARCHES

1900

"Mon Père était un
ARAMÉEN vagabond"
(Deuteronomie XXVI, 5)

ABRAHAM fait route
vers CANAAN
•
?

1800

ABRAHAM

ISAAC

JACOB

1700

MOYEN EMPIRE

XII^e dynastie **LES SENOUSRIT**

1785

XIII^e

?

XIV^e dynastie

1720

Les HYKSOS introduisent le cheval

LES HYKSOS

→ XV^e et XVI^e dynasties

ORIGINE du MITANNI

KASSITES en BABYLONE

Le Roi de BABYLONE
conquiert L'ASSYRIE

SEJOUR EN EGYPT

1600

1500

1400

GRANDE INVASION ARYENNE
Ruine de La Crète



? → XVII^e dynastie → XVIII^e dynastie

IMPÉRIALISME ÉGYPTIEN avec TOUTMES III

Baisse de la puissance
au profit des HIT

EGYPTE

EGYPTE

ÂPOGÉE
DES
HITTITES

vers 1270
au détriment
de l'Égypte

1278

• Premier accord international
entre le roi Hittite : HATTOUSIL III
et RAMSÈS II

• AFFRANCHISSEMENT de l'ASSYRIE
du joug BABYLONNIEN

• GUERRE de TROIE

RUINE de l'empire HITTITE
vaincu par le roi MIDAS

ASSYRIE

TEGLATH-PHALAZAR 1^{er}

1114

1076

conquiert
l'ORIENT

• La ville de TYR (PHENICIE)
prend de l'importance

EXODE

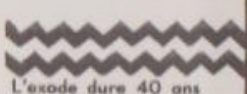
JUGES

1300

1200

1100

ALLIANCE
au SINAI



L'exode dure 40 ans

RAMSÈS III repousse
• les PHILISTINS

Conquête du pays de CANAAN - Luttres contre les CANANÉENS et les

MOÏSE

Exode entre 1250 et 1225

1265

1225

Prise de JÉRICO
Entrée en CANAAN

MOÏSE

JOSUÉ

DÉBORA

GÉDÉON

JEPHTÉ

SAMSON

SAMSON

1350 → XIX^e Dynastie 1315

1290

1234

1215

1205

1198

1167

1161

1157

1142

1023

1018

1090

HOEEMMES

SETI I^{er}

RAMSÈS II

MERNEPTAH

SETI II

RAMSÈS III

R. IV

R. V

RAMSÈS VIII

RAMSÈS IX

R. X

R. XI

RAMSÈS XII

→ XX^e dynastie

LES RAMSÈS

→ XXI^e dynastie

Itinéraire

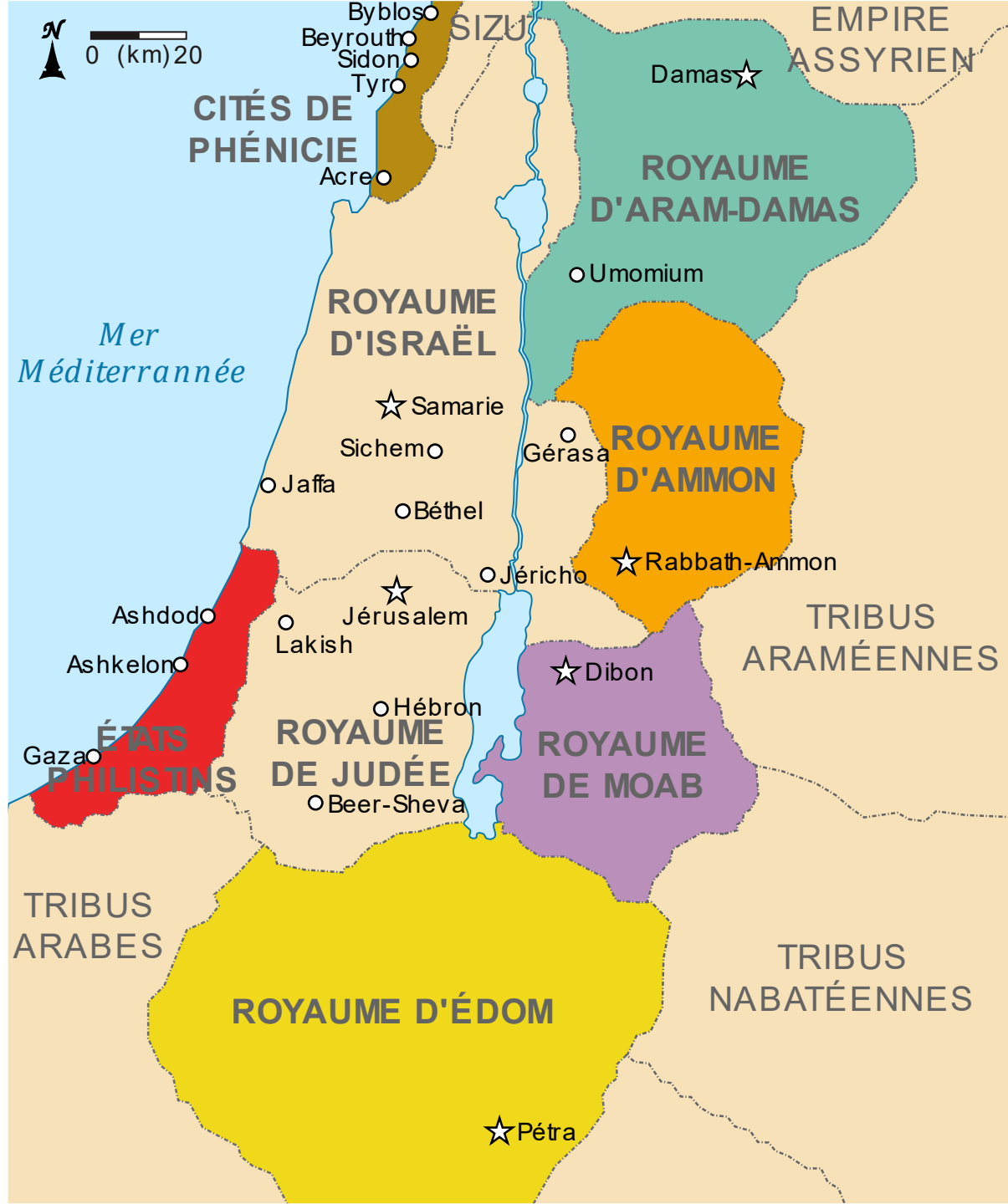


La carte illustre l'itinéraire possible de l'Exode, numéroté de 1 à 18, partant d'Égypte et se dirigeant vers la Palestine. L'itinéraire commence à Ramsès (Tanis) en Égypte, traverse le désert de Schur, le désert d'Étham, le golfe de Suez, le désert de Sin, le désert du Sinaï, le désert de Paran, le désert de Tair, le désert de l'Est, et se termine à Jérusalem. La carte inclut également des lieux tels que Succoth, Pi-Hahiroth, Mara, Élim, Dophka, Rephidim, Mt Sinaï (Horeb), Etsjon-Guéber, et les régions de Gosen, Philistins, Moab, et Édom. Des cartes d'insertion montrent la position de la région par rapport à la Méditerranée et à la Mer Rouge.

Plan du livre

Trois parties composent ce texte complexe :

- La première se situe au Sinaï, la montagne de la Révélation de Dieu à Moïse. Elle achève la mise en place des institutions décrites dans les livres précédents de l'Exode et du Lévitique.
- Au cours de la deuxième, le peuple quitte le Sinaï pour traverser le désert. Il y errera près de 40 années, avant d'arriver aux abords du pays de Canaan.
- La troisième est située dans les plaines de Moab (face à Jéricho, à l'est de la Mer Morte), aux abords de la Terre Promise.



Plan du livre

I- Avant le départ du Sinaï

1) Le dénombrement (1-4)

Avant de quitter le Sinaï pour reprendre la marche vers la terre de Canaan, Moïse procède au recensement des tribus d'Israël (1).

Il fixe à chacun l'ordre de marche pour les étapes de la progression dans le désert, ainsi que la manière d'établir les campements (2).

Une section s'intéresse tout particulièrement au recensement des Lévites, car c'est d'eux que dépend la bonne marche du sanctuaire (3-4)

Recensement

1,1 Dans le désert du Sinaï, le SEIGNEUR parla à Moïse dans la tente de la rencontre ; c'était le premier jour du deuxième mois, la deuxième année après leur sortie du pays d'Egypte. Il dit :

2 « Dressez l'état de toute la communauté des fils d'Israël par clans et par familles, en relevant les noms de tous les hommes, un par un.

3 Les hommes de vingt ans et plus, tous ceux qui servent dans l'armée d'Israël, recensez-les par armées, toi et Aaron.

Un lieu : Dans le désert du Sinaï, dans la tente de la rencontre
Dieu de l'alliance, Yahvé : le SEIGNEUR

Un médiateur : Moïse et Aaron

Un temps : le premier jour du deuxième mois (Iyyar (avril-mai)
Ce mois s'appelait autrefois « Ziv »).

Une référence historique : la deuxième année après leur sortie
du pays d'Egypte.

Une parole : « Dressez l'état de toute la communauté des fils
d'Israël par clans et par familles, en relevant les noms de tous les
hommes, un par un. Les hommes de vingt ans et plus, tous ceux
qui servent dans l'armée d'Israël, recensez-les par armées, toi et
Aaron.

Recensement

Nb 1,20-43 Pour chaque tribu d'Israël, on effectua le recensement par clan et par famille, et l'on dressa la liste de tous les hommes âgés de vingt ans et plus qui étaient aptes au **service militaire**, chacun par son nom. On commença par la tribu de Ruben, fils aîné de Jacob. On obtint les chiffres suivants : tribu de **Ruben** : 46 500 ; tribu de **Siméon** : 59 300 ; tribu de **Gad** : 45 650 ; tribu de **Juda** : 74 600 ; tribu **d'Issakar** : 54 400 ; tribu de **Zabulon** : 57 400 ; tribu **d'Éfraïm**, fils de Joseph : 40 500 ; tribu de **Manassé**, fils de Joseph : 32 200 ; tribu de **Benjamin** : 35 400 ; tribu de **Dan** : 62 700 ; tribu **d'Asser** : 41 500 ; tribu de **Neftali** : 53 400. 44 Tels sont les résultats du recensement effectué par Moïse, Aaron et les douze chefs de famille représentant les tribus d'Israël. 45 Le total des Israélites recensés, âgés de vingt ans et plus, et aptes au service militaire, 46 s'élevait ainsi à 603 550. 47 Les membres de la tribu de **Lévi** ne furent pas recensés en même temps que les autres Israélites. 48 En effet, le Seigneur avait dit à Moïse : 49 « Ne recense pas les descendants de Lévi en même temps que les autres Israélites. 50 Tu leur confieras la responsabilité de la demeure où est déposé le document de l'alliance...

12 fils de Jacob

Avec sa première épouse Léa :

Ruben
Siméon
Lévi
Juda
Issachar
Zabulon

Avec sa seconde épouse Rachel :

Joseph qui donnera naissance à
Éphraïm
Manassé
Benjamin

Avec sa concubine Bilha, servante de Rachel :

Dan
Nephtali

Avec sa concubine Zilpa, servante de Léa :

Gad
Asser

Les douze tribus d'Israël

selon le Livre de Josué
(environ 1200-1050 av. J.-C. ?)



Lévites

Terme par lequel la Bible désigne ceux qui appartiennent à la tribu de Lévi, troisième fils de Jacob. Moïse et Aaron étaient issus de cette tribu. Chargés du service divin, les lévites n'eurent pas de portion prévue lors du partage de la Terre sainte : les dîmes versées par le peuple d'Israël pourvoyaient à leur entretien. Pourtant, quarante-huit villes, dont six étaient dites de refuge et servaient d'asile pour les meurtriers involontaires, leur furent attribuées par Josué ; parmi elles, on comptait Hébron, Sichem et Golan (Josué, xxi). Dans le désert, les lévites portaient l'arche d'Alliance ; en terre d'Israël, jusqu'à la construction du temple de Jérusalem, ils officiaient dans divers sanctuaires. Dans le Temple, ils étaient choristes, musiciens, gardiens, juges, artisans, mais restaient subordonnés aux lévites descendants d'Aaron (ou *cohanim*), qui exerçaient le sacerdoce et bénissaient le peuple. Dans le service synagogal moderne, un lévite est appelé à la lecture de la Loi immédiatement après un *cohen*, le prêtre par excellence, dont le lévite est le desservant.

Recensement

Nb 3,11 Yahvé parla à Moïse et dit : 12 « Vois. Moi, j'ai choisi les Lévites au milieu des Israélites, à la place de tous les premiers-nés, de ceux qui chez les Israélites ouvrent le sein maternel ; ces Lévites sont donc à moi. 13. **Car tout premier-né m'appartient.** Le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés en terre d'Égypte, je me suis consacré tous les premiers-nés en Israël, aussi bien ceux des hommes que ceux du bétail. Ils sont à moi ; je suis Yahvé. » 14. Yahvé parla à Moïse dans le désert du Sinaï, et dit : 15. « Tu recenseras les fils de Lévi par familles et par clans ; ce sont tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, que tu recenseras. » ... 22. le nombre total des mâles recensés, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, fut pour eux de sept mille cinq cents.

Le rachat du premier né

Tout premier né appartient à Dieu, car Dieu a épargné les hébreux :

Ex 13,2 Consacre-moi tout premier-né, toute prémice des entrailles parmi les enfants d'Israël, soit homme, soit animal : il est à moi.

Le *pidyon ha-ben* (« rachat du fils ») est un rite qui se pratique aujourd'hui dans les familles juives à la naissance d'un premier-né mâle. Il consiste pour le père à « racheter », moyennant une somme symbolique, son fils âgé d'au moins un mois, en souvenir d'un épisode biblique (la dixième plaie d'Egypte) qui a abouti à la consécration à Dieu de tout premier né.

Nb 18,16 Tu les feras racheter dès l'âge d'un mois, d'après ton estimation, au prix de 5 sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire qui est de 20 guéras.

Le guéra équivalait à 160 grains d'orge, environ 465 g. 1 sicle d'argent pèse 20 g (➔ 100 g). Cours : 7 centimes le gramme.

Plan du livre

2) Les lois qui ont cours dans le campement (5-6)

- La mise à l'écart des impurs (5,1-4)
- La restitution des biens volés (5,5-10)
- La manière d'innocenter ou de confondre une femme accusée d'adultère par un mari jaloux (5,11-31)
- La loi du Naziréat (6,1-21)
- Bénédiction sacerdotale (6,22-27)

La mise à l'écart des impurs

Cas d'exclusion

5,1 Le SEIGNEUR dit à Moïse :

2 « Ordonne aux fils d'Israël de renvoyer du camp tout lépreux ainsi que toute personne affectée d'un écoulement ou souillée par un mort.

3 Vous les renverrez, tant hommes que femmes, vous les renverrez hors du camp. Qu'ils ne souillent pas le camp des fils d'Israël au milieu desquels je demeure. »

4 C'est ce que firent les fils d'Israël ; ils les renvoyèrent hors du camp. Les fils d'Israël firent comme le SEIGNEUR l'avait dit à Moïse.

La femme adultère

Nb 5,24. Le prêtre fera boire à la femme des eaux d'amertume et de malédiction, et ces eaux de malédiction pénétreront en elle pour lui être amères. ... 27. Et lorsqu'il les lui aura fait boire, s'il est vrai qu'elle s'est rendue impure en trompant son mari, alors les eaux de malédiction, pénétrant en elle, lui seront amères : son ventre enflera, son sexe se flétrira, et pour son peuple elle servira d'exemple dans les malédictions. 28. Si au contraire elle ne s'est pas rendue impure et si elle est pure, elle restera indemne et elle aura des enfants. 29. Tel est le rituel pour le cas de jalousie, quand une femme s'est dévoyée et rendue impure, alors que son mari a pouvoir sur elle,

Nazir

Nb 6,1 Le SEIGNEUR dit à Moïse : 2« Parle aux fils d'Israël et dis-leur : Lorsqu'un homme ou une femme s'engage par vœu de naziréat à se consacrer au SEIGNEUR, 3 ce nazir s'abstiendra de vin et de boissons alcoolisées : il ne boira ni vinaigre de vin ni vinaigre d'alcool ; il ne boira aucune sorte de jus de raisin et ne mangera ni raisins frais ni raisins secs. 4 Pendant tout le temps de son naziréat, il ne mangera d'aucun produit fait avec le fruit de la vigne, ni avec les pépins ni avec la peau. 5 Pendant tout le temps de son vœu de naziréat, le rasoir ne passera pas sur sa tête ; jusqu'à l'achèvement du temps pour lequel il s'est consacré au SEIGNEUR, il sera saint, il laissera croître librement les cheveux de sa tête. 6 Pendant tout le temps de sa consécration au SEIGNEUR, il ne se rendra pas auprès d'un mort.

Nazir

Le livre des Nombres présente une curieuse institution appelée le "Naziréat". Il s'agit du cadre légal dans lequel un homme ou une femme peut se consacrer au Seigneur. Il s'agit d'un vœu temporaire ou définitif. La personne était tenue de ne pas boire de boissons fermentées, de ne pas se couper les cheveux et de ne pas s'approcher de ce qui était réputé impur par la loi, notamment, d'un cadavre.

La période de vœu accomplie, le nazir doit apporter une brebis et un bœuf en offrande au Temple, se raser le crâne et brûler ses cheveux sur l'autel ; il peut alors boire du vin et retourner à la vie normale.

Le verbe hébreu correspondant à cette racine *nâzar* signifie « s'abstenir », « séparer » ou « consacrer », c'est-à-dire « séparer au profit de la divinité ».

La Bible garde la trace de Nazirs célèbres comme le juge Samson ou la grande figure prophétique qu'est Samuel.

Plan du livre

3) Poursuite du récit avant le départ (7-10,10)

- Les offrandes des chefs de tribu pour l'inauguration du sanctuaire (7,1-88)
- La manière dont le Seigneur s'adresse à Moïse (7,89)
- La manière de disposer le chandelier dans le sanctuaire (8,1-4)
- Les règlements concernant les Lévites (8,5-26)
- La célébration de la Pâque au Sinaï (9,14)
- La nuée qui accompagne le peuple dans sa marche (9,15-23)
- La construction des trompettes qui serviront à donner le signal du départ (10,1-10)

Pâque

Première Pâque

Nb 9,1. Yahvé parla à Moïse, dans le désert du Sinaï, la seconde année après la sortie d'Égypte, au premier mois, et il dit : 2. « Que les Israélites célèbrent la Pâque **au temps fixé...** 11. C'est au second mois, le quatorzième jour, au crépuscule, qu'ils la célébreront. Ils la mangeront avec des **azymes** et des **herbes amères** ; 12. rien n'en devra rester au matin, ils n'en **briseront aucun os**. C'est selon tout le rituel de la Pâque qu'ils la célébreront. 13. Mais celui qui se trouve pur ou qui n'a pas eu à voyager, celui-là sera **retranché** de sa race s'il omet de célébrer la Pâque. Il n'a pas apporté l'offrande de Yahvé au temps fixé, il portera le poids de son **péché**.

Pâque

Après le retour d'exil (édit du roi Cyrus, en 538 av. J.-C.), la Pâque devient la fête par excellence, dont l'omission entraînerait une véritable excommunication (Nb 9,13).

Au fil du temps, la fête familiale se transforme en fête au temple. Le sang n'est plus versé sur les murs et linteaux des maisons, mais sur l'autel du temple. Le sacrifice de l'agneau ne se fait plus dans les maisons, mais au temple. Pour cette fête de la Pâque, chaque famille apporte dans l'enceinte du Temple un agneau pour l'immolation, puis se réunit pour le repas pascal où chacun reçoit une portion des aliments traditionnels. On chante les Psaumes du Hallel (113 à 118 et 136, la grande litanie d'action de grâce).

Pâque devient ainsi un mémorial qui non seulement rassemble des hommes et des femmes d'une même génération, mais unit aussi des personnes dans le temps. Des peuples d'hier, d'aujourd'hui et de demain tissent des liens à travers un mémorial commun.

La nuée

Nb 9,15. Le jour où l'on avait dressé la Demeure, la Nuée avait couvert la Demeure, la Tente du Rendez-vous. Du soir au matin, elle reposait sur la Demeure sous l'aspect d'un feu. 16. Ainsi la nuée la couvrait en permanence, prenant l'aspect d'un feu jusqu'au matin. 17. Lorsque la Nuée s'élevait au-dessus de la Tente, alors les Israélites levaient le camp ; au lieu où la Nuée s'arrêtait, là campaient les Israélites. 18. Les Israélites partaient sur l'ordre de Yahvé et sur son ordre ils campaient. Ils campaient aussi longtemps que la Nuée reposait sur la Demeure. 19. Si la Nuée restait de longs jours sur la Demeure, les Israélites rendaient leur culte à Yahvé et ne partaient pas. 20. Mais s'il arrivait que la Nuée restât peu de jours sur la Demeure, alors ils campaient sur l'ordre de Yahvé et partaient sur l'ordre de Yahvé.

La nuée

Yahvé marchait avec eux, le jour dans une colonne de nuée pour leur indiquer la route, et la nuit dans une colonne de feu pour les éclairer, afin qu'ils puissent marcher de jour et de nuit. La colonne de nuée ne se retirait pas le jour devant le peuple, ni la colonne de feu la nuit (Exode 13, 21-22).

Au cours de l'histoire du salut, la plus ancienne manifestation divine accompagnée de nuages ou de nuée remonte à l'expérience du désert. Durant l'Exode, le peuple vit une proximité particulière avec son Dieu. Celui-ci se fait présent en étant le guide des Hébreux dans le désert. Il garde tout de son mystère, en intervenant toujours au sein d'une nuée. Ainsi, pour se diriger, le peuple se fie à une colonne de nuée et de feu qui apparaît devant lui (Exode 13, 21-22). En plus de fournir un point de repère pour la marche, la colonne de nuée et de feu crée un lien entre ciel et terre, illustrant le désir de Dieu de descendre aider les humains dans leur épreuve (Ex 14, 19-20).

Plan du livre

II- Du Sinaï à Moab

1) Le départ vers Parân (10,11-12,16)

Mise en route des tribus avec, en point de mire du récit, le transport de l'arche d'alliance. Dès les premières étapes, le texte insiste sur la révolte continuelle des Hébreux. Chaque étape porte le nom de cette révolte:

- Tabééra ou l'embrasement (de la colère de Dieu) 11,1-3
- Qibrot hat Taawa (les tombeaux de la convoitise), là où Dieu fait périr ceux qui se sont rebellés en réclamant de la viande à manger en lieu et place de la manne (11,4-34)
- Haçérot, où même Aaron et Myriam, la propre famille de Moïse, conspire contre lui (11,35-12,16)

Au terme de ce périple, le peuple arrive au désert de Parân.

La carte illustre l'itinéraire possible de l'Exode, partant de l'Égypte et traversant le désert de Sin et la péninsule du Sinaï. L'itinéraire est marqué par des numéros de 1 à 18 et des points de repère géographiques.

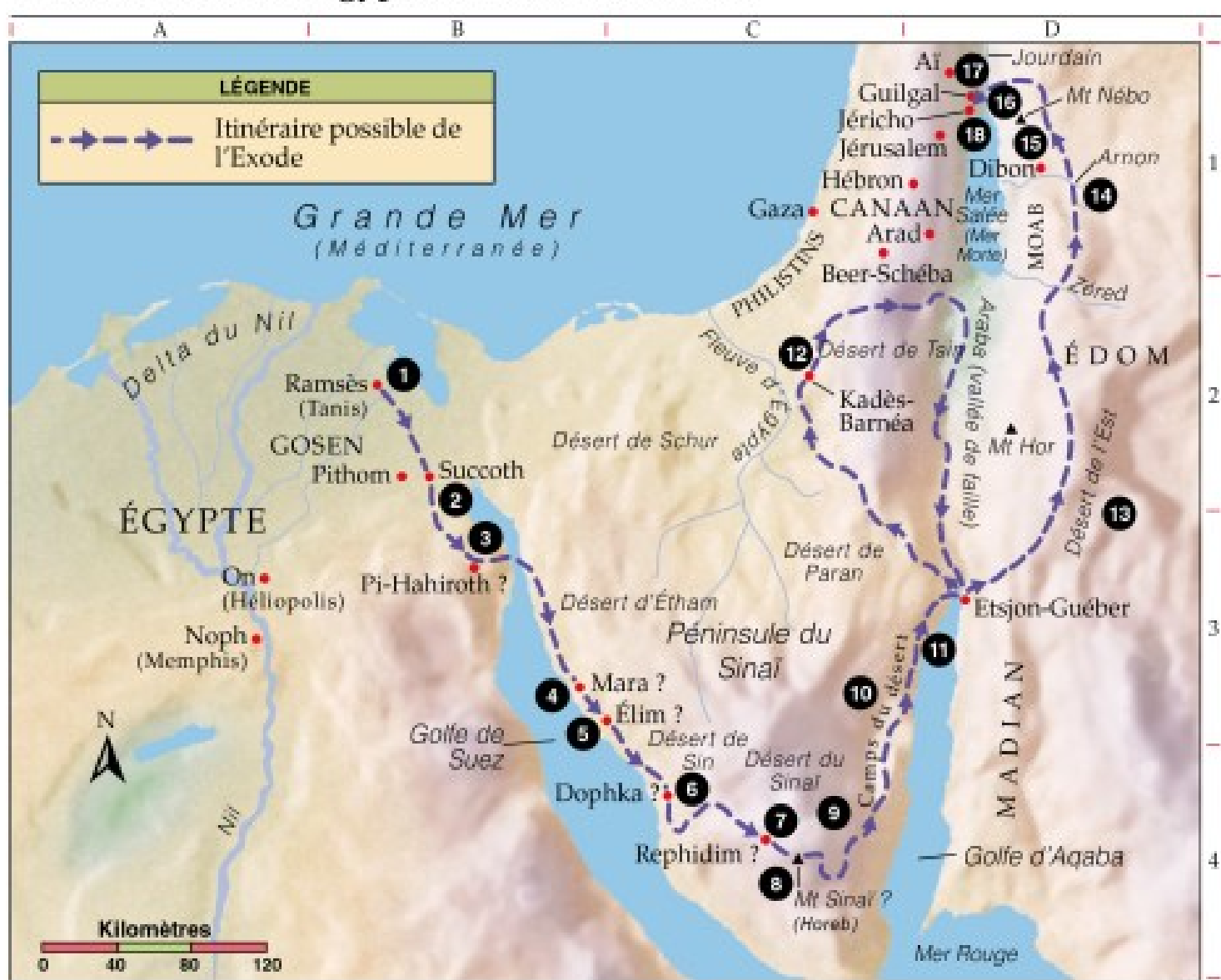
LÉGENDE

- Itinéraire possible de l'Exode

Points de repère et lieux mentionnés :

- Égypte :** Delta du Nil, Ramsès (Tanis), GOSEN, Pithom, On (Héliopolis), Noph (Memphis).
- Désert de Sin :** Désert de Schur, Désert de Paran, Désert d'Étham, Mara ?, Élim ?, Dophka ?, Rephidim ?, Mt Sinaï ? (Horeb).
- Péninsule du Sinaï :** Péninsule du Sinaï, Désert de Sin, Désert du Sinaï, Camps du désert.
- Autres lieux :** Gaza, Hébron, Jérusalem, Jéricho, Guilgal, Aï, Jourdain, Mt Nébo, Arnon, Dïbon, Beer-Schéba, Zéred, ÉDOM, Désert de l'Est, Etsjon-Guéber, MADIÂN, Golfe d'Aqaba, Mer Rouge, Mer Salfé (Mer Morte), MOAB, Philistins, Fleuve d'Égipt.

Échelle : Kilomètres (0, 40, 80, 120).



Plan du livre

2) De Parân à Qadesh

Le peuple s'installe pour quelques temps dans l'oasis de Qadesh. Moïse ordonne une opération d'espionnage pour inspecter la qualité des défenses du pays de Canaan (le futur territoire d'Israël). Les espions font un rapport mitigé: le pays est très fertile, mais il est très bien défendu (13,1-28).

Le peuple refuse alors d'aller plus avant et décide de retourner en Égypte (13,29-14,10).

Devant cette révolte, la colère de Dieu menace de détruire le peuple, mais Moïse intercède en sa faveur (14,11-19).

La sanction est cependant sévère: à l'exception de Caleb et Josué (les espions qui avaient fait un rapport favorable), aucun Hébreu sorti d'Égypte n'aura le droit d'entrer en terre promise! Le peuple devra donc errer dans le **désert** pendant quarante ans (le nombre symbolique de la durée d'une génération). Seuls leurs enfants auront droit d'accéder à Canaan. (14,20-29)

Toujours rebelles, les Hébreux décident néanmoins d'attaquer immédiatement. Le résultat est sans appel: une cuisante défaite face aux armées conjointes d'Amaleq et de Canaan (bataille de Horma 14,39-45).

Le désert

Nb 14,1 Toute la nuit les Israélites crièrent et pleurèrent. 2 Ils protestaient contre Moïse et Aaron, leur disant : « Ah, si seulement nous étions morts en Égypte, ou dans ce désert ! 3 Pourquoi le Seigneur nous conduit-il dans un tel pays ? Nous y mourrons dans des combats, nos femmes et nos enfants feront partie du butin des vainqueurs. Ne vaudrait-il pas mieux pour nous retourner en Égypte ? » 4 Ils se dirent alors les uns aux autres : « Nommons un chef et retournons en Égypte ! » ... 20 Le Seigneur répondit : « Je lui pardonne... 21 Cependant, aussi vrai que je suis vivant et que ma gloire remplit toute la terre, j'affirme 22 que personne de cette génération n'entrera dans ce pays. Ils ont vu ma gloire, et tous les actes puissants que j'ai accomplis en Égypte et dans le désert ; malgré cela ils n'ont pas cessé de me mettre à l'épreuve en me désobéissant. C'est pourquoi aucun d'eux ne verra le pays que j'ai promis à leurs ancêtres, puisqu'ils m'ont tous rejeté... 30 Je le jure, vous n'entrerez pas dans le pays où j'avais pourtant promis de vous faire habiter. Seuls y entreront Caleb, fils de Yefounné, et Josué, fils de Noun... 34 Il vous a fallu quarante jours pour explorer le pays ; eh bien, c'est pendant quarante ans que vous subirez les conséquences de vos péchés. À chaque jour correspondra une année. Ainsi vous saurez ce qu'il en coûte de s'opposer à moi.

Le désert

Le désert, dans la Bible, est l'image de la terre hostile, stérile, où l'eau, principe même de la vie, est rare ou absente ; le lieu de la tentation dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament (Lc 4, 1s). Le désert nous ramène à l'essentiel. N'est-ce pas le but du carême (quarante...) ?

Dans l'ensemble du Pentateuque, ce terme apparaît essentiellement à partir de l'Exode pour évoquer l'expérience de la longue traversée effectuée par le peuple hébreu, sous la conduite de Moïse, entre la sortie d'Égypte et l'arrivée en Terre promise. Les textes bibliques décrivent ainsi quarante ans – le temps d'une génération – d'errance, caractérisés par des difficultés multiples dans un « *désert grand et terrible* » selon les paroles prêtées à Moïse en Deutéronome 1,19. Le peuple y affronte la faim, la soif, la guerre, la brûlure des serpents, le découragement.

Le désert

La traversée du désert montre aussi un peuple en marche, conduit par Yahvé, son Dieu, vers la Terre promise. C'est un passage entre le pays de l'esclavage (l'Égypte) et le pays de la liberté ; le lieu, aussi, de la manifestation divine, du don de la Loi (la Torah) et du don de l'Alliance.

« Les commentateurs soulignent d'ailleurs le paradoxe qui consiste à présenter le désert comme un lieu de parole » (Michel Berder). La racine hébraïque du terme désert en hébreu est *midbar*. Or, la racine qui évoque la parole est *dabar* et le verbe “parler” vient très souvent dans les premiers chapitres du Livre des Nombres, dont le titre usuel en hébreu est *bemidbar*, “dans le désert”. »

Le désert

Le désert, c'est l'expérience de la parole de Dieu que nous entendons mieux parce que nous ne sommes pas gênés par les bruits extérieurs » (Michel Guéguen). « *Le désert, c'est l'expérience de la proximité de Dieu »*. Car sur ce chemin éprouvant propice au dépouillement et au retour sur soi, au long de cette marche initiatique, les Hébreux font l'expérience de l'indispensable protection de Dieu.

Le désert est donc l'expérience, temporaire, « *durant laquelle l'homme se rend compte qu'il ne peut compter que sur Dieu, et sur lui seul »* (Gérard Billon). Une expérience, transitoire, nécessaire pour pouvoir déguster et prendre conscience des vraies saveurs de la Terre promise. « *Il faut être privé, un temps, du pain, pour pouvoir déguster sa vraie saveur »*. « *Et ne pas en manquer peut nous faire oublier cette saveur »*.

Plan du livre

3) Textes législatifs (15-19)

Le récit s'interrompt brutalement pour faire place à une série d'ordonnances législatives entremêlées de quelques récits.

Réglementation des sacrifices (15,1-31)

Un cas de violation du repos du sabbat (15,32-36)

La sanction de ceux qui se sont révoltés contre Moïse (16,1-35) qui confirme la prééminence de la famille d'Aaron sur les autres clans sacerdotaux (17,1-126)

Les revenus des prêtres (17,27-18,32)

La recette de l'eau lustrale qui permet de laver certains types d'impureté (19)

L'eau lustrale

Nb 19,16 Quiconque dans les champs bute sur un homme tué par l'épée, ou sur un mort, ou sur des ossements humains, ou sur une tombe, est impur pour sept jours.

17 Pour cet homme impur, on prendra de la cendre du brasier du sacrifice pour le péché et on la mettra dans un vase en y ajoutant de l'eau vive.

18 Un homme en état de pureté prendra une branche d'hysope qu'il trempera dans cette eau et il fera l'aspersion de la tente et de tous les récipients, ainsi que des personnes qui s'y trouveront ou de l'homme qui aura touché les ossements, le tué, le mort ou la tombe.

19 L'homme pur fera l'aspersion de l'homme impur le troisième et le septième jour ; le septième jour, il l'aura purifié de son péché.

Plan du livre

4) De Qadesh à Moab

Mort de Myriam, la soeur de Moïse (20,1).

Incident de Meriba : Moïse s'y prend à deux reprises pour faire jaillir l'eau du rocher. Ce geste sera interprété comme un manque de foi de Moïse et expliquera pourquoi ni le prophète ni son frère Aaron n'entreront en terre promise (20,2-13)

Le roi d'Edom refuse à Israël de passer sur son territoire (20,14-21)

Mort d'Aaron à Hor la Montagne. Son fils Eléazar lui succède (20,22-29)

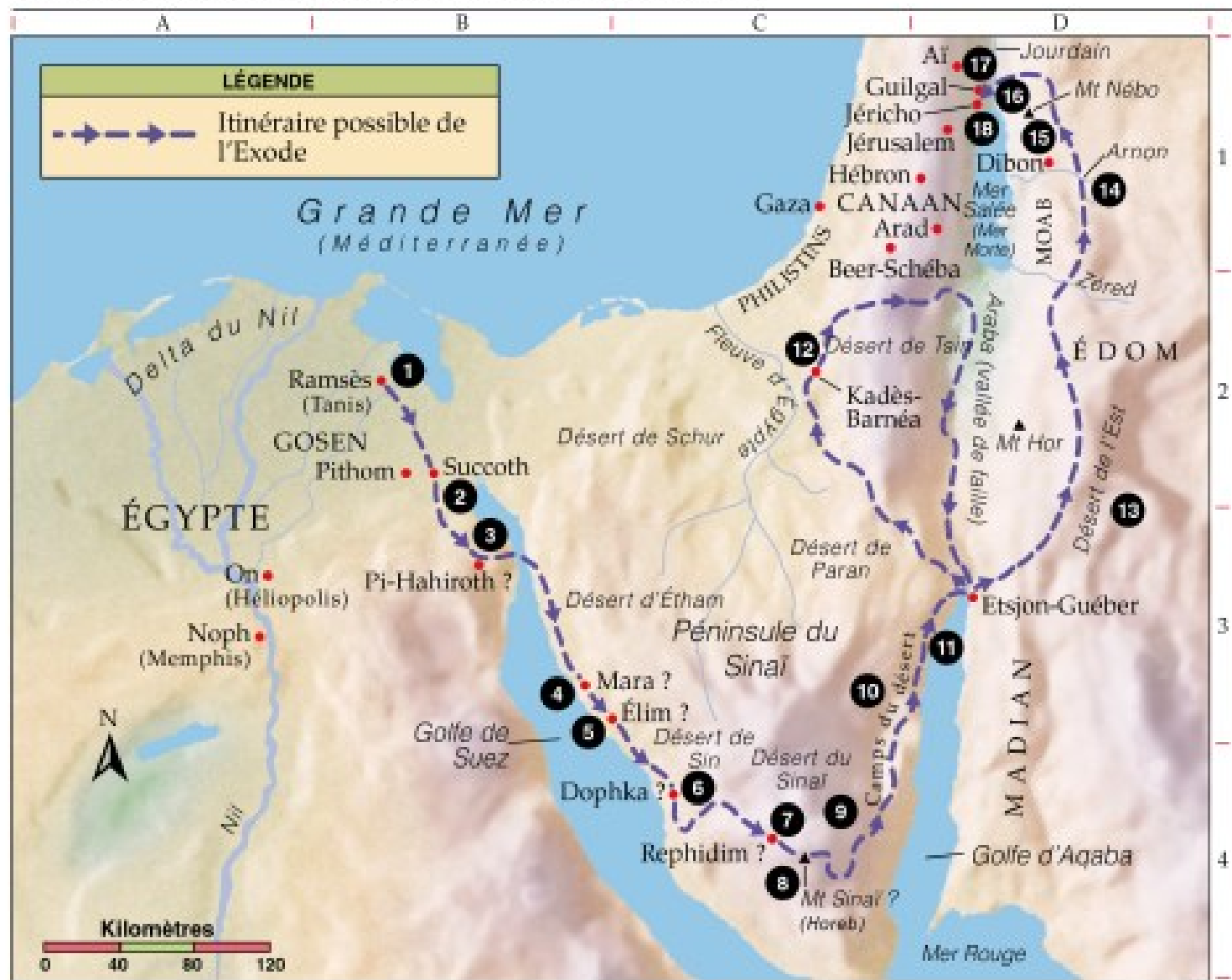
Victoire militaire contre Arad (21,1-3)

Au seuil de Canaan, une nouvelle révolte contre le Seigneur se solde par l'envoi contre le peuple de **serpents** à la morsure brûlante. Encore une fois, Moïse sauve le peuple en intercédant pour lui (21,4-9)

Combat contre les rois de Transjordanie Og et Sihôn (21)

Enfin, le peuple arrive dans les steppes de Moab, de l'autre côté du Jourdain, face à Jéricho. La terre promise est en vue, mais toujours inaccessible (22,1).

2. Exode d'Israël d'Égypte et entrée en Canaan



Le serpent d'airain

Nb 21,4. Ils partirent de Hor-la-Montagne par la route de la mer de Suph, pour contourner le pays d'Édom. En chemin, le peuple perdit patience. 5. Il parla contre Dieu et contre Moïse : « Pourquoi nous avez-vous fait monter d'Égypte pour mourir en ce désert ? Car il n'y a ni pain ni eau ; nous sommes excédés de cette nourriture de famine. » 6. Dieu envoya alors contre le peuple les serpents brûlants, dont la morsure fit périr beaucoup de monde en Israël. 7. Le peuple vint dire à Moïse : « Nous avons péché en parlant contre Yahvé et contre toi. Intercède auprès de Yahvé pour qu'il éloigne de nous ces serpents. » Moïse intercédait pour le peuple 8. et Yahvé lui répondit : « Façonne-toi un Brûlant que tu placeras sur un étendard. Quiconque aura été mordu et le regardera restera en vie. » 9. Moïse façonna donc un serpent d'airain qu'il plaça sur l'étendard, et si un homme était mordu par quelque serpent, il regardait le serpent d'airain et restait en vie.

Le serpent d'airain

C'est une image tout à fait bénéfique du serpent qui ressurgit lors de deux épisodes de l'Ancien Testament associés à la vie de Moïse. Le premier, lorsque celui-ci réclame à plusieurs reprises la sortie de son peuple de l'esclavage à Pharaon. Une bataille de magie est alors engagée, rapporte le livre de l'Exode, au cours de laquelle le bâton de son frère Aaron se métamorphose en serpent et affronte les autres bâtons des magiciens du Pharaon, eux-mêmes devenus serpents par la ruse de ces derniers. Mais le serpent d'Aaron engloutira tous les autres, signe de protection et de la toute puissance du Dieu d'Israël. Le second épisode est évoqué au Livre des Nombres. Alors que le peuple libéré de l'esclavage errait dans le désert, il en vint à récriminer contre Dieu et Moïse, regrettant l'Égypte.

Le serpent n'est plus dès lors seulement l'animal par qui l'on meurt, mais devient également celui par qui l'on revit, un emblème de fer dit d'airain naguère associé au dieu Hermès et que l'on retrouvera jusqu'à nos jours dans le caducée du médecin.



Jn 3,14 - Et comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé,

Plan du livre

III- Le séjour à Moab (Est de la mer morte)

1) L'épisode de Balaam (22-24)

Il s'agit d'un récit formant une unité à part entière. Inquiets de la présence des Hébreux à ses portes, le roi de Moab, Balaq, engage un devin-magicien du nom de Balaam afin de maudire Israël. Mais le devin, mis en garde par le comportement inhabituel de son ânesse, passe outre les ordres de son commanditaire. Au lieu de maudire le peuple, il le bénit et prophétise pour lui un glorieux avenir.



L'ânesse de Balaam

Nb 22,21. Au matin, Balaam se leva, sella son ânesse et partit avec les princes de Moab. 22. Son départ excita la colère de Yahvé, et l'Ange de Yahvé se posta sur la route pour lui barrer le passage. Lui, montait son ânesse, ses deux garçons l'accompagnaient. 23. Or l'ânesse vit l'Ange de Yahvé posté sur la route, son épée nue à la main ; elle s'écarta de la route à travers champs. Mais Balaam battit l'ânesse pour la ramener sur la route. 24. L'Ange de Yahvé se tint alors dans un chemin creux, au milieu des vignes, avec un mur à droite et un mur à gauche. 25. L'ânesse vit l'Ange de Yahvé et rasa le mur, y frottant le pied de Balaam. Il la battit encore une fois. 26. L'Ange de Yahvé changea de place et se tint en un passage resserré, où il n'y avait pas d'espace pour passer ni à droite ni à gauche. 27. Quand l'ânesse vit l'Ange de Yahvé, elle se coucha sous Balaam. Balaam se mit en colère et battit l'ânesse à coups de bâton. 28. Alors Yahvé ouvrit la bouche de l'ânesse et elle dit à Balaam : « Que t'ai-je fait, pour que tu m'aies battue par trois fois ? » 29. Balaam répondit à l'ânesse : « C'est que tu t'es moquée de moi ! Si j'avais eu à la main une épée, je t'aurais déjà tuée. » 30. L'ânesse dit à Balaam : « Ne suis-je pas ton ânesse, qui te sers de monture depuis toujours et jusqu'aujourd'hui ? Ai-je l'habitude d'agir ainsi envers toi ? » Il répondit : « Non ». 31. Alors Yahvé ouvrit les yeux de Balaam. Il vit l'Ange de Yahvé posté sur la route, son épée nue à la main. Il s'inclina et se prosterna face contre terre.

L'ânesse de Balaam

Dans notre culture, les ânes sont vus comme des animaux peu intelligents et entêtés. Pourtant, dans le monde de la Bible ils sont présentés de façon très positive. L'âne est une bête utilisée pour le travail et, surtout, il est le compagnon de voyage par excellence. Les évangiles font entrer Jésus à Jérusalem sur un âne en reprenant le prophète Zacharie (9,9) qui évoquait l'humilité d'un messie pacifique monté sur un âne. Dans le récit de l'ânesse de Balaam, l'ânesse voit l'ange du Seigneur alors que le prophète ne le voit pas. Ici, l'âne est un animal capable de discerner la présence de Dieu mieux que les humains. Bien que la présence de l'âne et du bœuf dans la crèche ne soit pas biblique, certaines interprétations ont fait des liens entre le récit de l'ânesse de Balaam et l'âne de la crèche qui voit mieux l'identité profonde de Jésus que les humains qui l'entoure.

Plan du livre

2) La fin de Moïse (25-27)

Les Hébreux, influencés par les femmes de Moab, tournent à l'idolâtrie (25,1-18)

Face à cette débauche, Pinhas, le petit-fils d'Aaron, intervient et sauve le peuple de la sanction divine. C'est l'occasion pour le récit de préciser le recensement du peuple et des Lévites (25,19-26,65).

Moïse règle un cas de succession difficile en faveur de filles dont le père est mort dans désert (27,1-11)

Puis c'est au tour de Moïse de disparaître, non sans avoir une dernière fois contemplé le pays où il n'aura pas réussi à entrer. Moïse désigne alors Josué comme son successeur à la tête du peuple (27,12-23). La mort de Moïse ne sera racontée que dans le livre suivant, le Deutéronome.

Plan du livre

3) Autres textes législatifs (28-30)

les sacrifices quotidiens (28,1-8)

sabbats et néoménies (fête de la nouvelle lune) (28,9-15)

fête de Pâque (28,16-25)

fête des Semaines (28,26-31)

fête de l'Acclamation (29,1-6)

fête des Expiations (29,7-11)

fête des Tentes (29,12-39)

4) Les règles de la guerre sacrale (31)

5) Règles pour l'établissement du peuple dans la terre promise (32-36)

28,1Le SEIGNEUR parla à Moïse : 2« Donne aux fils d'Israël les ordres suivants : Veillez à m'apporter **au temps fixé** les présents qui me reviennent : ma nourriture, sous forme de mets à **l'odeur apaisante**. 3Tu leur diras : Voici les mets que vous présenterez au SEIGNEUR : deux agneaux d'un an sans défaut, **chaque jour**, à titre d'holocauste perpétuel. 4On offrira le premier agneau le matin, et le second au crépuscule, 5avec une offrande d'un dixième d'épha de farine pétrie dans un quart de hîn d'huile d'olives cassées. – 6C'est l'holocauste perpétuel tel qu'il était pratiqué sur le mont Sinaï, un mets **à l'odeur apaisante** pour le SEIGNEUR.

9Le jour du sabbat, on offrira deux agneaux d'un an sans défaut...

11Au début de chaque mois, vous présenterez au SEIGNEUR l'holocauste de deux taureaux, d'un bélier et de sept agneaux d'un an – des bêtes sans défaut... 15De plus, un bouc offert au SEIGNEUR en sacrifice pour le péché ; on l'offrira en plus de l'holocauste perpétuel et de sa libation.

16Le premier mois, le quatorzième jour du mois, c'est la Pâque en l'honneur du SEIGNEUR. 17Le quinzième jour de ce mois, c'est jour de fête : pendant sept jours, on mangera des pains sans levain. 18Le premier jour, il y aura **une réunion sacrée** ; vous ne ferez aucun travail pénible. 19Vous présenterez au SEIGNEUR des mets en holocauste : deux taureaux, un bélier et sept agneaux d'un an – vous prendrez des bêtes sans défaut...

26 Le jour des prémices, quand vous présenterez au SEIGNEUR, pour la fête des Semaines (Pentecôte), l'offrande de la nouvelle récolte, vous aurez un **rassemblement sacré** ; vous ne ferez aucun travail pénible. 27 Vous présenterez au SEIGNEUR un holocauste à l'odeur apaisante : deux taureaux, un bélier et sept agneaux d'un an...

29,1 Le septième mois, le premier du mois, vous aurez **une réunion sacrée**. Vous ne ferez aucun travail pénible. Ce sera pour vous un jour d'acclamation. 2Vous offrirez au SEIGNEUR un holocauste à l'odeur apaisante : un taureau, un bélier, sept agneaux d'un an – des bêtes sans défaut –

29,7Le dix de ce septième mois, vous aurez **une réunion sacrée**. Vous jeûnerez, vous ne ferez aucun travail pénible. 8 Vous présenterez au SEIGNEUR un holocauste à **l'odeur apaisante** : un taureau, un bélier, sept agneaux d'un an – vous prendrez des bêtes sans défaut – 9 avec l'offrande requise de farine pétrie à l'huile : trois dixièmes pour le taureau, deux dixièmes pour le bélier 10 et, pour chacun des sept agneaux, un dixième chaque fois. 11 De plus, un bouc en sacrifice pour le péché, sans compter le sacrifice pour le péché du jour du Grand Pardon et l'holocauste perpétuel avec son offrande, ainsi que les libations qui les accompagnent...

12Le quinzième jour du septième mois, vous aurez **une réunion sacrée**. Vous ne ferez aucun travail pénible. Vous fêterez le SEIGNEUR en un pèlerinage de sept jours. 13 Vous présenterez en holocauste au SEIGNEUR un mets à **l'odeur apaisante** : treize taureaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an – ce seront des bêtes sans défaut –